

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Calcium (>70%) Salts Formulation**

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 13.08.2025

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Calcium (>70%) Salts Formulation

Code du produit : Biocid

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du : produit vétérinaire  
mélange

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : MSD  
Industrie Nord 1  
6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+1-908-423-6000

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**  
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 H318; Provoque de graves lésions des yeux

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008)

## **Etiquetage (REGLEMENT (C))**



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Conseils de prudence	:	<p><b>Prévention:</b> P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p><b>Intervention:</b> P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p>
----------------------	---	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Diformiate de calcium  
Bis(dihydrogénophosphate) de calcium  
Dipropionate de calcium

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Diformiate de calcium	544-17-2 208-863-7	Eye Dam. 1; H318	>= 30 - < 50

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -  
1.0 13.08.2025 11568883-00001 Date de la première version publiée:  
13.08.2025

Bis(dihydrogénooorthophosphate) de calcium	7758-23-8 231-837-1	Eye Dam. 1; H318	>= 10 - < 20
Acide citrique	77-92-9 201-069-1 607-750-00-3	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	>= 10 - < 20
Dipropionate de calcium	4075-81-4 223-795-8	Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque de graves lésions des yeux.  
  
Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière.  
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes de métaux  
Oxydes de phosphore

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

tion de l'environnement Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.  
Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé).  
Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion.  
Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières.  
Ne pas avaler.  
Eviter tout contact avec les yeux.  
Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.  
Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

La valeur limite pour les poussières en général 3 mg/m<sup>3</sup>  
Type de valeur (Type d'exposition): VME (poussières alvéolaires)  
Base: CH SUVA

10 mg/m<sup>3</sup>  
Type de valeur (Type d'exposition): VME (poussières inhalables)  
Base: CH SUVA

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acide citrique	77-92-9	VME (poussières inhalables)	2 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE (poussières inhalables)	4 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Dipropionate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	31 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	62 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	31 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	62 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	132 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,260 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	39,09 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	83,23 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	83,23 mg/kg p.c./jour
Diformiate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	337 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4780 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	83,2 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2390 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	23,9 mg/kg p.c./jour
Dioxyde de silicium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,963 mg/m3

### Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Dipropionate de calcium	Eau douce	0,5 mg/l
	Eau de mer	0,05 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	5 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,86 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,186 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,126 mg/kg poids sec (p.s.)
Diformiate de calcium	Eau douce	2 mg/l
	Eau de mer	0,2 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	10 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	2,21 mg/l
	Sédiment d'eau douce	13,4 mg/l
	Sédiment marin	1,34 mg/l
	Sol	1,5 mg/l

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Minimiser la manipulation ouverte.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	: Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes. Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées. Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.
Protection des mains	
Matériel	: Gants résistant aux produits chimiques
Remarques	: Prévoir deux paires de gants.
Protection de la peau et du corps	: Uniforme de travail ou veste de laboratoire. Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau. Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.
Protection respiratoire	: Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. Le filtre doit être conforme à SN EN 14387
Filtre de type	: Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: poudre
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Peut former un mélange poussiére-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.
Inflammabilité (liquides)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Caractéristiques de la particule Taille des particules	: Donnée non disponible
<b>9.2 Autres informations</b>	
Explosifs	: Non explosif

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	: Non applicable
Poids moléculaire	: Donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière-air explosif pendant le traitement, la manipulation ou autres moyens.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Éviter la formation de poussière.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Diformiate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Bis(dihydrogénortho)phosphate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.986 mg/kg  
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Acide citrique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 5.400 mg/kg  
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Dipropionate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.455,1 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires  
Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 24,4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Diformiate de calcium:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### Bis(dihydrogénortho)phosphate de calcium:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -  
1.0 13.08.2025 11568883-00001 Date de la première version publiée:  
13.08.2025

---

### Acide citrique:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Dipropionate de calcium:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

### Composants:

#### Diformiate de calcium:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

#### Bis(dihydrogénorthoorthophosphate) de calcium:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### Acide citrique:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

### Dipropionate de calcium:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Diformiate de calcium:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Bis(dihydrogénortho)phosphate de calcium:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Dipropionate de calcium:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Mutagénérité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### Diformiate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de létalité récessive liée au sexe chez Drosophila melanogaster (in vivo)  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### Bis(dihydrogénortho)phosphate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Type de Test: test du micronoyau in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 487  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Acide citrique:**

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif
- Type de Test: test du micronoyau in vitro  
Résultat: positif
- Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **Dipropionate de calcium:**

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Hamster  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Dipropionate de calcium:**

- Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 années  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **Diformiate de calcium:**

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Bis(dihydrogénnoorthophosphate) de calcium:**

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 421  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Acide citrique:**

- Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

##### **Dipropionate de calcium:**

- Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **Acide citrique:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **Diformiate de calcium:**

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	3.000 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

##### **Bis(dihydrogénorthophosphate) de calcium:**

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 300 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	28 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 407
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

##### **Acide citrique:**

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	4.000 mg/kg
LOAEL	:	8.000 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	10 jours

##### **Dipropionate de calcium:**

Espèce	:	Chien
NOAEL	:	733,4 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 409
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### Diformiate de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL0 (Danio rerio (poisson zèbre)):  $\geq 1.000 \text{ mg/l}$   
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )):  $> 1.000 \text{ mg/l}$   
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: EPA-660/3-75-009  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):  $> 1.000 \text{ mg/l}$   
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires  
  
NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 500 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les microorganismes : NOEC :  $\geq 22,1 \text{ mg/l}$   
Durée d'exposition: 28 jr  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC:  $\geq 100 \text{ mg/l}$   
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### Bis(dihydrogénorthophosphate) de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Acide citrique:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.535 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

### Dipropionate de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 67,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 22,7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 48,7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**



## **Calcium (>70%) Salts Formulation**

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 13.08.2025

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 59,6 mg/l Durée d'exposition: 17 h Méthode: DIN 38 412 Part 8 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

## 12.2 Persistance et dégradabilité

## Composants:

### Diformiate de calcium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 86 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 306  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Acide citrique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 97 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301B

### **Dipropionate de calcium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 74 %  
Durée d'exposition: 30 jr  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

## Composants:

### **Diformiate de calcium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,3 - -1,9  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Acide citrique:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,72

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## Calcium (>70%) Salts Formulation

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.08.2025

---

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Calcium (>70%) Salts Formulation**

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 13.08.2025

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- |             |   |                                                       |
|-------------|---|-------------------------------------------------------|
| <b>ADN</b>  | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>ADR</b>  | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>RID</b>  | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>IMDG</b> | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>IATA</b> | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- |             |   |                                                       |
|-------------|---|-------------------------------------------------------|
| <b>ADN</b>  | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>ADR</b>  | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>RID</b>  | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>IMDG</b> | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>IATA</b> | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |

## 14.4 Groupe d'emballage

- |                        |   |                                                       |
|------------------------|---|-------------------------------------------------------|
| <b>ADN</b>             | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>ADR</b>             | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>RID</b>             | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>IMDG</b>            | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>IATA (Cargo)</b>    | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |
| <b>IATA (Passager)</b> | : | Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse |

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

#### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Non applicable  
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable  
Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable  
Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : Non applicable

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PIÈCE DE DOCUMENTATION DE SÉCURITÉ  
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Calcium (>70%) Salts Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -  
1.0 13.08.2025 11568883-00001 Date de la première version publiée:  
13.08.2025

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par des accolades partielles dans le corps du résumé et de l'argument.

#### **Texte complet pour phase II**

**Texte complet pour phrase II**

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Texte complet pour autres abréviations**

Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la

# **FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



## **Calcium (>70%) Salts Formulation**

Version 1.0 Date de révision: 13.08.2025 Numéro de la FDS: 11568883-00001 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 13.08.2025

pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et毒ique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

## **Classification du mélange:**

Eye Dam. 1

#### **Procédure de classification:**

## Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR